

Accompagnement à la rédaction du livret d'expérience

Comme mentionné dans la démarche qualité d'Armonia Formation :

Armonia Formation est une entreprise individuelle spécialisée dans l'accompagnement en VAE, pour les métiers des secteurs social et médico-social.

Les accompagnements en lien avec les diplômes suivants sont privilégiés :

- DEAES (Diplôme d'état d'accompagnant éducatif et social)
- CAP Petite enfance
- DEME (Diplôme d'état de moniteur éducateur)
- DEES (Diplôme d'état d'éducateur spécialisé)

Les prestations d'accompagnement sont assurées par Philippe Echegaray :

- 20 d'expérience dans le champ de l'éducation spécialisée (Titulaire des DEME et DEES)
- Formateur (avec Titre Professionnel)
- Accompagnateur en VAE (depuis 2010)
- Membre de Jury VAE

« Je crois fermement à la valeur de l'expérience du candidat ou de la candidate engagés dans une démarche en Validation des acquis de **Son** expérience ».

Cette expérience reste propre à chaque personne et participe à la construction d'une pratique, d'une pensée et d'une éthique professionnelle mise au service de l'Usager.

Il est parfois (encore) utile de rappeler que **la démarche en VAE, n'est pas une démarche simplifiée d'accès au diplôme.**

Il s'agit d'une démarche qui allie entre autre :

- Exigence personnelle de la personne engagée dans ce processus : force de travail, persévérance, remise en question...
- Capacités de réflexion et d'auto-analyse de son action,
- Aptitude à rendre compte de sa pratique par l'écriture.

L'accompagnement à l'écriture du Livret 2 :

L'accompagnement débute dès réception de la décision favorable de faisabilité de votre certificateur.

L'accompagnement alterne :

- **Des entretiens d'explicitation** au cours desquels vous décrivez votre manière de procéder pour animer une activité, transmettre un savoir, développer une capacité, travailler en équipe et/ou en partenariat...

- **L'écriture** : A partir du plan élaboré ensemble, vous rédigez votre situation de travail.

A noter que : Durant cette phase d'écriture, une permanence téléphonique reste à votre disposition afin de préciser certains points qui pourraient bloquer votre processus d'écriture.

- **La relecture** : Quelques jours avant le prochain entretien, je relis votre écrit afin de noter les points qui mériteraient d'être approfondis, des exemples à proposer, des précisions à apporter, de reformulations d'idées...

- **Entretien suivant** : Nous revoyons dans un 1^{er} temps, les annotations, puis nous procédons à l'écriture d'une nouvelle situation de travail.
...Ainsi de suite jusqu'à l'aboutissement de l'écriture du Livret 2

Préparation à l'entretien Jury VAE :

- Nous y abordons une trame de présentation

- Un entraînement à l'échange avec le jury sur la base des situations abordées dans votre écrit et des questions d'ordre général en lien avec votre secteur professionnel.